

Province de Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Commune de Les Bons Villers



Programme Communal de Développement Rural

PARTIE B : Résultats de la participation de la population
(Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'accompagnement)



Table des matières

0.	LEXIQUE	4
1.	LE PROCESSUS D'ELABORATION DU PCDR DE MANIERE SYNTHETIQUE	5
1.1	Contexte communal et décisions officielles	5
1.2	Ligne du temps	5
1.3	Participation citoyenne (la chronologie détaillée est en annexe B.2)	6
1.4	Concertation communale (la chronologie détaillée est en annexe B.2)	6
2.	LA FONDATION RURALE DE WALLONIE, ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT	7
3.	L'INFORMATION ET LA MOBILISATION.....	8
3.1	Bilan de la 2è ODR avec la CLDR sortante et la CCATM	8
3.2	Interviews de personnes-ressources.....	10
3.3	Rencontre du conseil consultatif des aînés	11
4.	LA CONSULTATION DE LA POPULATION.....	12
4.1	Enquête en ligne	12
4.2	Consultation des associations (20/04/2017).....	12
4.3	Consultation du personnel communal (25/04/2017)	13
4.4	Consultations villageoises (mai 2017)	13
4.5	Consultation des agriculteurs et des agricultrices (13/06/2017)	15
4.6	Synthèse des résultats de toute la phase des consultations	17
5.	LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.....	21
5.1	Appel à candidatures pour la CLDR	21
5.2	Désignation et composition de la CLDR	22
5.3	ROI de la CLDR	25
5.4	Fréquentation de la CLDR	25
5.5	Éléments de méthodologie	25
5.6	Réunions de la CLDR	26
6.	LA CO-CONSTRUCTION DU PCDR.....	27
6.1	Validation par la CLDR du diagnostic partagé et des enjeux de développement	28
6.2	Réflexion stratégique de la CLDR en groupes de travail thématiques	30

6.3	Mise en relation des arbres à solutions avec une ébauche de stratégie	32
6.4	Construction d'une stratégie de développement	33
6.5.	Choix et programmation des projets	34
6.5.1	Première étape : définition de la liste de base de projets pour le PCDR	34
6.5.2	Seconde étape : la programmation des projets dans le temps	37
6.6	Rédaction des fiches projets	39
6.6.1	Groupes de travail fiches projets	40
6.6.2	Analyse des fiches projets du lot 1 en CLDR	40
6.6.3	Analyse des fiches projets des lots 2 et 3 en CLDR.....	41
6.7	Validation de l'avant-projet de PCDR	42
<hr/>		
7.	LES GROUPES ACTIONS DE LA CLDR	43
7.1	Les passeurs de mémoire	43
7.2	Communication associative	43
7.3	Guide de bonne entente rurale.....	43
<hr/>		
8.	LA COMMUNICATION DE L'ODR AUPRES DE LA POPULATION.....	44
<hr/>		
9.	ANNEXES.....	45

0. Lexique

LBV = Les Bons Villers

ODR = opération de développement rural

PCDR = programme communal de développement rural

CLDR = commission locale de développement rural

DR = développement rural

IPR = interview personne-ressource

I/C = information/consultation

GT = groupe de travail

GA = groupe d'action

CC = conseil communal

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

GAL = groupe d'action local

PCDN = plan communal de développement de la nature

PAEDC = plan d'action pour l'environnement durable et le climat

PCS = plan de cohésion sociale

PCL = plan d'ancrage communal logement

FP = fiche-projet

RCA = régie communale autonome

AFOM = Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces

1. Le processus d'élaboration du PCDR de manière synthétique

1.1 Contexte communal et décisions officielles

Une troisième opération de développement rural qui démarre en juillet 2016, avec des conventions DR encore en cours d'exécution et un bilan positif dressé par la CLDR sortante pour la 2^{ème} ODR.

Un changement de majorité politique important à mi-parcours de l'élaboration du PCDR, suite aux élections communales d'octobre 2018.

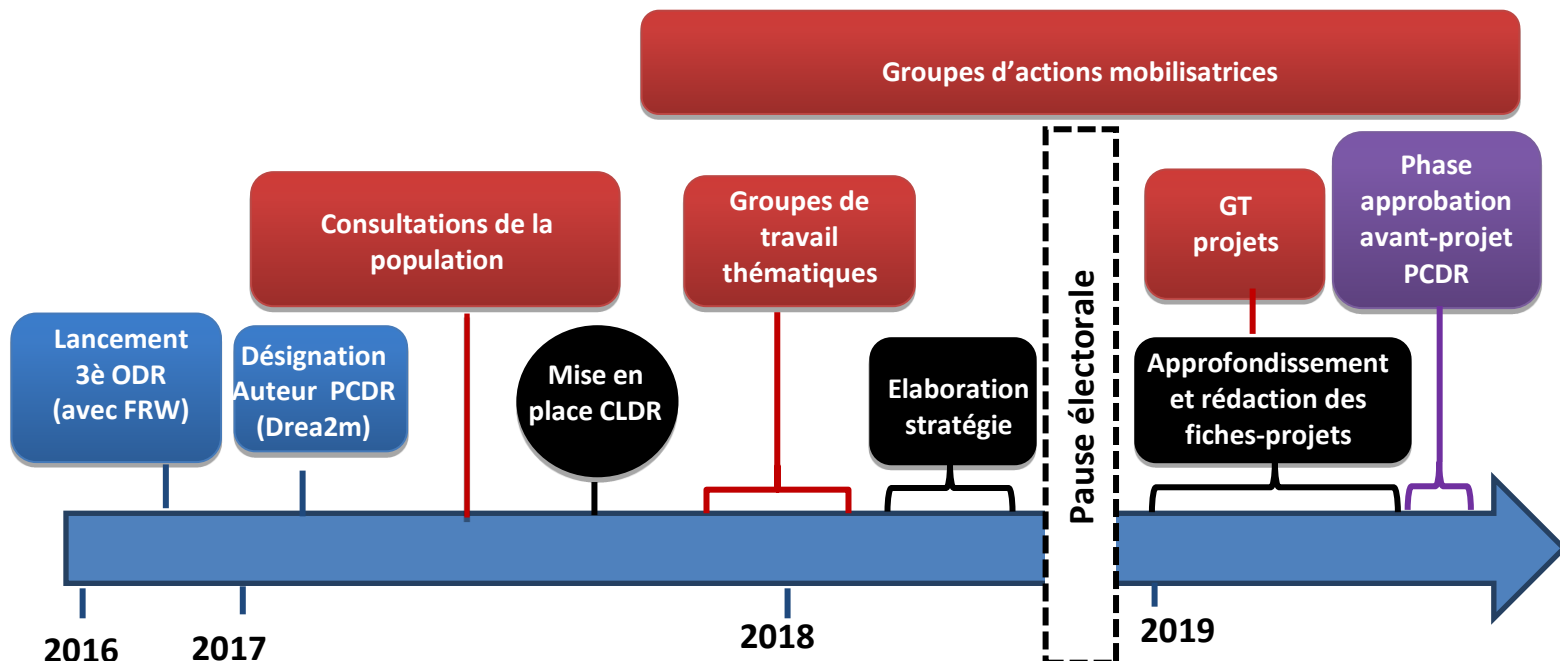
Les décisions officielles

04/07/16 : Décision d'**entamer une 3^e ODR** et approbation de la convention d'accompagnement FRW
 08/02/17 : Désignation de l'**Auteur de PCDR** (Drea2m)
 26/06/17-18/09/17 : Décision **composition de la CLDR** (50 citoyens et 10 mandataires)
 23/10/17 : Approbation **ROI de la CLDR**
 23/10/17-22/01/18-16/04/18-18/09/18 : Désignation de candidats pour remplacer les démissions à la CLDR
 21/01/19 : **Modification composition CLDR** - renouvellement ¼ communal (suite aux élections communales)
 19/02/19 : **Modification composition CLDR** - renouvellement composante citoyenne (remplacement des membres réputés démissionnaires par le ROI)
 18/03/19-27/06/19 : Désignation de candidats pour remplacer les démissions à la CLDR
 21/10/19 : **Approbation de l'avant-projet de PCDR**

Les principales délibérations communales figurent en annexe B.1

1.2 Ligne du temps

L'élaboration du PCDR de Les Bons Villers a commencé avec la désignation de l'Auteur de PCDR, le bureau Drea²m, en février 2017 et se termine avec l'approbation de l'avant-projet de PCDR par le Conseil communal en octobre 2019.



1.3 Participation citoyenne (la chronologie détaillée est en annexe B.2)

- 14 interviews de personnes-ressources et 1 rencontre de la commission communale consultative des aînés pour le pré-diagnostic (mars 2017)
- 75 réponses à l'enquête en ligne sur le site internet pour le diagnostic (avril à juin 2017)
- 8 séances d'information et de consultation pour le diagnostic (d'avril à juin 2017)
 - ➔ 5 villages (221 participants)
 - ➔ 3 publics cibles : agriculteurs et agricultrices (15 participants), associations (22 participants), personnel communal (15 participants).
- 6 groupes de travail thématiques pour la stratégie (91 participants, 173 idées de projets) (novembre 2017 à février 2018).
- 12 réunions de groupes de travail ou d'action pour la réflexion des projets ou le lancement d'actions mobilisatrices (janvier 2018 à mai 2019).
- 2 consultations de jeunes pour le lien avec des fiches-projets, dans le cadre de l'action « ça bouge dans ma commune » (animation par le service de cohésion sociale en avril-mai 2019).
- 16 réunions plénières de la CLDR (septembre 2017 à juin 2019)
- Plusieurs retours d'information à la population
- 1 site internet spécial ODR www.lbv2030.info

1.4 Concertation communale (la chronologie détaillée est en annexe B.2)

- Des réunions de coordination pour l'organisation des étapes d'avancement ou la réflexion des choix stratégiques (Commune, FRW et lorsque nécessaire, le bureau Drea2m ainsi que le service extérieur de la DGO3).
- Des réunions de travail entre la FRW et l'Auteur de PCDR pour discuter de l'avancement méthodologique ou rédactionnel de l'élaboration du PCDR ou encore pour préparer certaines rencontres avec la Commune ou la CLDR.
- Des visites de terrain avec les agents FRW, le bureau Drea2m, le service extérieur DGO3, la Commune, la CLDR, pour contextualiser les projets.
- Des réunions de transversalité avec :
 - les chargés de mission du GAL Pays des 4 Bras pour établir des synergies avec la stratégie de développement local (SDL)
 - la CLDR de Genappe pour réfléchir à des projets transcommunaux
 - les services communaux pour co-construire le PCDR avec les autres plans d'actions communaux (PSC, PCDN, PAEDC). A cette occasion, une collaboration active s'est mise en place avec le service de cohésion sociale, en pleine phase d'élaboration du nouveau plan de cohésion sociale.
- Des réunions de plateforme interservices communaux au stade du diagnostic partagé, de la stratégie de développement et du cahier de projets.

2. La Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'accompagnement



La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales et semi-rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Conseil en matière de plans communaux de la nature,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

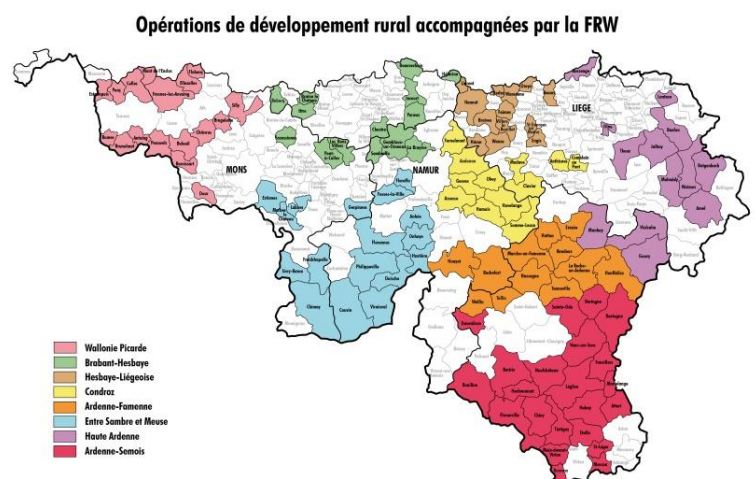
L'équipe Brabant-Hesbaye accompagne la commune de Les Bons Villers

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition de quelques 120 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de Les Bons Villers est assuré par l'équipe Brabant-Hesbaye, située à Louvain-la-Neuve (en vert sur cette carte), et plus particulièrement par Martine Gilles et Dimitri Phukan.



Août 2017



Pour en savoir plus :



www.frw.be



FondationRuraleWallonie

3. L'information et la mobilisation

3.1 Bilan de la 2^e ODR avec la CLDR sortante et la CCATM

Lors du lancement de la 3^e ODR, la CCATM (8 membres) et la CLDR sortante (14 membres) ont participé à une réunion **d'évaluation qualitative** de l'atteinte des objectifs fixés dans le 2^e PCDR (validité 2004-2014) avec la proposition de pistes d'actions à continuer.

Cette réunion a permis de sensibiliser les membres des commissions au lancement d'une nouvelle dynamique.

Cette réunion, animée par la FRW, a eu lieu le 7 décembre 2016.

Le compte rendu est consultable en annexe B.3



La méthode :

Des panneaux sont disposés dans la salle de réunion. Ils reprennent l'ensemble des objectifs de la stratégie du 2^e PCDR ainsi que les actions mises en œuvre pour atteindre ces objectifs de développement.

Les participants sont invités à se prononcer individuellement sur les objectifs en répondant à 2 questions :

- ➔ *L'objectif a-t-il été atteint ?* Les participants ont reçu 7 gommettes qu'ils placent à côté du « smiley » correspondant à leur ressenti.
- ➔ *Des actions complémentaires doivent-elles être menées ?* Les participants ont l'opportunité de proposer de nouvelles actions ou de commenter l'objectif sur des post-it qu'ils collent sur les panneaux.

L'exercice d'évaluation est suivi d'une mise en commun.

Les résultats :

Objectif 1 : Restructurer le centre du village de Frasnes-lez-Gosselies pour donner un cœur à l'entité bonsvillersoise

Votes	4	12	11	2	0

Pistes d'actions à continuer : aménager la voirie N5.






Objectif 2 : Renforcer le sentiment d'appartenance communale

Votes	1	11	9	7	0

Pistes d'actions à continuer :






- augmenter la communication et la visibilité des initiatives
- développer l'intergénérationnel, la ruralité, la convivialité
- rendre les entrées de villages plus accueillantes
- relancer des jardins collectifs.

Objectif 3 : Avoir une politique communale d'aménagement du territoire

					
Votes	7	15	4	2	0

Pistes d'actions à continuer : rénovation urbaine de certains îlots d'habitat ancien.






Objectif 4 : Faciliter les déplacements intervillages des habitants

					
Votes	4	14	8	2	1

Pistes d'actions à continuer :

- poursuivre le réseau de liaisons lentes
- relier la gare de Luttre avec le bonvibus
- réhabiliter les sentiers et entretenir.






Objectif 5 : Maintenir, valoriser l'activité agricole et l'environnement rural de la commune

					
Votes	2	5	12	10	0

Pistes d'actions à continuer :

- promouvoir les discussions entre agriculteurs et riverains (problématiques liées à la gestion des zones et à la bonne entente)
- soutenir encore plus les producteurs locaux et les circuits courts
- favoriser l'accès à la terre pour de jeunes agriculteurs.






Objectif 6 : Adapter l'offre en services en fonction de la demande de la population et des acteurs locaux

					
Votes	5	13	9	3	0

Pistes d'actions à continuer :

- aménager des lieux de convivialité et des jeux pour enfants.
- accentuer l'offre pour accueil des enfants en bas âge et en période de congés scolaires.

Objectif 7 : Mettre en valeur les activités locales

					
Votes	1	12	11	4	0

Pistes d'actions à continuer :

- accueillir les nouveaux habitants avec présentation des services et des activités locales
- coordonner et renforcer les coopérations
- professionnaliser la gestion des petits musées de l'entité.

Nous avons pu constater à posteriori que la stratégie de développement du 3^e PCDR est dans une continuité cohérente avec le bilan du 2^e PCDR dressé en début de processus.

3.2 Interviews de personnes-ressources

En début de processus, en mars 2017, les agents FRW ont rencontré **14 personnes ressources** du territoire.

Les objectifs poursuivis :

- obtenir, avant les consultations de la population, des premières données dites « subjectives » sur les atouts, faiblesses et enjeux possibles du territoire (pré-diagnostic).
- faire connaître l'Opération de Développement Rural (ODR) et donner l'envie de participer.

La méthode :

La liste des personnes-ressources a été fixée en concertation avec le Collège communal, en tenant compte d'une diversité des secteurs de la vie locale.

Liste des personnes ressources rencontrées

Personnes ressources	Fonctions	Dates
Mathieu DAVAUX	Jeune Agriculteur/magasin à la ferme-circuit court	6/03/17
Christophe PELS	Membre du Groupe PCDN	6/03/17
Marie-Cécile CORBISIER	Présidente de l'entreprise de formation par le travail, asbl Cellule Solidarité Emploi	9/03/17
Marie-Cécile VANBENEDEN	Présidente du CPAS	9/03/17
Jean-Jacques ALLART	Représentant section locale MR	9/03/17
Bernard WALLEMACQ	Directeur général de la Commune	9/03/17
Philippe BEX	Représentant section locale PS	9/03/17
Henri MEGALI	Représentant section locale ECOLO	10/03/17
Justin ART	Représentant section locale CDH	10/03/17
Simone BROCKMANS	Organisatrice du festival des Arts Bons Villersois	14/03/17
Noëlle MEURS	Agricultrice et exploitante de gîtes à la ferme	21/03/17
Pierre BECQUART	Président de la CCATM	22/03/17

Marc DEBUYSSE	Gérant de l'AD Delhaize de Frasnes-lez-Gosselies	22/03/17
Benjamin MOTTE	Directeur de la Régie Communale Autonome en charge de la gestion du complexe sportif	28/03/17

L'interview s'est déroulé en suivant un canevas identique (en annexe B4).

Les résultats :

La synthèse de ces rencontres figure en annexe B.5 et comprend :

- un tableau AFOM des ressentis sur la situation existante de la commune
- des pistes d'enjeux pour le territoire ainsi qu'une identification de lieux stratégiques
- des idées de projets

Ces informations ont servi de première base pour établir un diagnostic territorial partagé et pour alimenter les réflexions ultérieures sur la stratégie de développement.

3.3 Rencontre du conseil consultatif des aînés

Le 23/03/17, les agents de la FRW ont rencontré **33 membres** du conseil consultatif des aînés afin de leur présenter le processus d'une opération de développement rural et de recueillir leur avis sur des questions en lien avec le thème du vieillissement.

Le compte rendu de cette réunion est consultable en annexe B.6

L'objectif de la rencontre :

- Identifier les enjeux du vieillissement dans le pré-diagnostic communal.
- Donner l'envie de participer aux séances de consultation villageoise.

La méthode utilisée :

Une série de 10 affirmations / questions. Les personnes sont invitées à répondre par oui (vert) – non (rouge) et à débattre.

Les résultats :

Les aînés expriment :

- la difficulté de déplacement et d'accessibilité (à pied ou à vélo) à l'intérieur des villages
- la pénurie de médecins généralistes
- la satisfaction par rapport aux lieux de rencontre et le souhait d'avoir des activités sportives adaptées et des activités de loisirs intergénérationnelles (idée d'un ludothèque commune)
- le souhait de pouvoir rester dans la commune (idée de logements intergénérationnels, de commerces ambulants).

4. La consultation de la population

4.1 Enquête en ligne

En même temps que les consultations villageoises, une enquête en ligne a été ouverte de la mi-avril à la mi-juin 2017. Cette enquête a permis de consulter **75 personnes** complémentaires aux réunions villageoises.

L'objectif poursuivi :

Mobiliser la population pour les consultations et obtenir un premier avis sur la commune. Cette enquête visait également à mobiliser un public qui ne se déplacerait pas nécessairement en réunion.

Le profil des 75 participants :

- moitié de personnes habitant la commune depuis plus de 15 ans (51%)
- répartis dans les 5 villages de l'entité mais avec une surreprésentation du village de Frasnes-lez-Gosselies (40%)
- majoritairement pas membre d'une association locale (82%)
- n'ayant pas participé à l'ODR précédente (88%)

La synthèse des résultats est consultable en annexe B.7

4.2 Consultation des associations (20/04/2017)

La première réunion de consultation était consacrée aux associations. L'administration communale avait envoyé une invitation personnalisée à chaque association active sur le territoire.

16 associations ont répondu présentes et 6 mandataires ont participé à la rencontre.

La méthode :

Après une explication concernant la dynamique de l'ODR, la réunion s'est ouverte sur la présentation du diagnostic de l'Auteur (intégrant les éléments du pré-diagnostic des IPR), en insistant sur la composante associative de la commune.

Les représentants d'associations se sont regroupés en 2 tables et ont désigné un rapporteur. Les sous-groupes étaient invités à répondre à différentes questions concernant la vie associative. Un temps limite de 15 minutes était donné à chaque série de questions pour éviter de rentrer dans de longs débats.

Les thématiques abordées :

- les activités (manquements éventuels, publics absents...)
- les partenariats (synergies entre associations, nécessité d'organiser une coordination...)
- les moyens humains et matériels (infrastructures, financements...)
- la communication (entre associations, avec la Commune, vers les habitants...)

Un mot d'explication a été apporté sur la CLDR, avec possibilité de poser sa candidature.

Les résultats :

- Besoin d'une communication, d'une synergie, d'une centralisation autour des associations.
- A Villers-Perwin, il y a beaucoup d'activités pour les jeunes (et pas dans les autres villages).
- Manque une piscine.
- Difficulté d'accès aux activités pour les personnes à mobilité réduite.
- Bonne articulation et communication entre les bibliothèques.

Le compte rendu de la consultation des associations figure en annexe B.8

4.3 Consultation du personnel communal (25/04/2017)

Une réunion sous forme d'une plateforme interservices communaux élargie au CPAS et à la RCA, a été organisée par la FRW.

Objectifs poursuivis :

- Présenter le processus pour la nouvelle opération de développement rural.
- Consulter sur les grands thèmes de développement communal
(*quels atouts ou quels problèmes ? quelles opportunités ou menaces ? quels enjeux pour l'avenir ? quelles idées de projets ?*).

Méthodologie :

Trois tables de réflexion structurées autour du cadre de vie, du socio-économique, des dynamiques locales.

Animation tournante et mise en commun.

Le compte rendu de la consultation du personnel communal figure en annexe B.9

4.4 Consultations villageoises (mai 2017)

La consultation des villages est une phase importante de l'ODR. Elle constitue en effet le premier contact élargi avec les citoyens.

Cette phase a pour objectifs :

- de donner une information générale aux citoyens sur l'ODR, son intérêt, son déroulement ;
- de recueillir des éléments pour un diagnostic participatif, en les faisant réagir sur le diagnostic du territoire réalisé par l'Auteur du PCDR;
- de les mobiliser dans la durée en les invitant à participer aux travaux de la Commission Locale de Développement Rural.

Afin de mobiliser la population et de l'inviter à participer aux réunions de consultation, la Commune et la FRW ont organisé une campagne de communication :

- **Médias communaux** : l'annonce des consultations a été principalement diffusée via un bulletin communal spécial entièrement consacré à l'opération de développement rural. Ce bulletin retraçait les réalisations des opérations précédentes et invitait la population à participer aux réunions villageoises.
- **Site internet lbv2030** : un mini-site internet consacré à l'ODR a vu le jour en avril 2017. Il est accessible sur le site internet communal. Un espace y est réservé aux documents de travail de la CLDR.
- **Mailing-list et courriels ciblés** : l'annonce a également été diffusée par des courriels ciblés aux membres des différentes commissions communales.
- **Presse** : une conférence de presse a été organisée quelques jours avant le début des réunions, soit le 13/04/2017. Des communiqués de presse ont été largement diffusés à la presse régionale. Cette conférence de presse a notamment donné lieu à un reportage sur la TV communautaire Télésambre.
- **Toutes-mallettes** : un courrier annonçant les consultations a été glissé dans les journaux de classe des enfants des différentes implantations scolaires communales.
- **Panneaux d'affichage à l'entrée des villages** : le service travaux communal a posé des panneaux aux entrées et sorties de village quelques jours avant la tenue des réunions de consultations afin d'en informer la population.

➔ Planification et fréquentation

5 réunions de consultations villageoises ont été organisées. Notons qu'une réunion spécifique a été organisée pour les habitants du hameau de Wayaux.

Date	Lieu de consultation	Nombre d'habitants présents	Nombre de mandataires présents
2/05/17	Frasnes-lez-Gosselies	39	8
4/05/17	Mellet	37	9
9/05/17	Wayaux	23	7
16/05/17	Villers-Perwin	37	7
23/05/2017	Rèves	47	7

TOTAL : 183 habitants

➔ Méthodologie

Les réunions villageoises se sont déroulées selon le canevas méthodologique suivant :

- **Introduction** : Accueil et invitation aux participants à se localiser sur une carte. Mot d'introduction de la Commune.
- **Information sur l'ODR** : power point de présentation (simple et illustré) des principes de l'ODR et des réalisations des PCDR précédents.
- **Présentation d'un diagnostic de base**: présentation d'un « portrait-robot » de la commune élaboré par l'Auteur de PCDR.
- **Travail des participants en sous-groupes**: réflexion sur les atouts/opportunités et faiblesses/menaces de la commune à partir de 3 grandes thématiques :
 - Socio-économique (économie, emploi, services, logement...)
 - Cadre de vie (environnement, aménagement territoire, mobilité...)
 - Dynamiques locales (culture, sport, communication, participation...)

Les mandataires communaux présents étaient invités à constituer une table de travail entre eux.

- **Jeu des affirmations**

Cette deuxième phase de la consultation avait pour but d'éclaircir certaines contradictions et questions mises en évidence par l'Auteur de PCDR et la FRW suite au pré-diagnostic des premières rencontres interviews des personnes-ressource.

Les participants ont reçu un carton orange et un carton vert qu'ils doivent brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (orange). Ensuite, les agents de la FRW ont mené les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou oranges afin d'approfondir les questions abordées.

- **Fin de réunion : appel à candidatures pour la CLDR**

Pour terminer la consultation, la FRW informe les participants sur la Commission Locale de Développement Rural, son rôle et propose à ceux qui le souhaitent de présenter leur candidature à la Commune en remplissant un formulaire prévu à cet effet.

➔ Les consultations villageoises en images



Les comptes rendus des consultations villageoises figurent en annexe B.10

4.5 Consultation des agriculteurs et des agricultrices (13/06/2017)

Pour clôturer le cycle des réunions de consultation, une rencontre spécifique avec le monde agricole a eu lieu le 13 juin 2017. Il s'agissait d'interroger les agriculteurs et agricultrices bonsvillersois qui occupent une part importante du territoire. Ils étaient **17 participants** et 2 mandataires étaient présents ainsi que la coordinatrice du GAL Pays des 4 Bras.

Méthodologie :

Comme pour les autres réunions de consultation, la séance s'est ouverte sur une présentation des principes de l'ODR, de quelques réalisations du PCDR précédent et du diagnostic de base de la commune.

Lors des consultations villageoises, les citoyens ont pointé différentes pistes d'actions pour lesquelles les agriculteurs pourraient être parties prenantes. La FRW avait regroupé ces propositions en 4 tables thématiques. Chaque table avait son animateur et les participants étaient invités à changer de table au bout de 30 minutes. L'objectif était d'apporter l'éclairage des agriculteurs sur le thème et d'identifier des pistes de projets à mener avec les agriculteurs durant cette nouvelle ODR.

<p><u>Table 1</u> - Economie locale (circuits courts, hébergements à la ferme...)</p> <p>Animatrice : Annabel THISE, Gal Pays des 4 Bras</p>	<p><u>Table 2</u> - Environnement rural (biodiversité, inondations, cohabitation avec les agriculteurs...)</p> <p>Animatrice : Ingrid LAVENDY, Eco conseillère à la Commune de Les Bons Villers</p>
<p><u>Table 3</u> - Mobilité en milieu rural</p> <p>Animatrice : Delphine DEBLAERE, agent relais PCDR à la Commune de Les Bons Villers</p>	<p><u>Table 4</u> - Energie et agriculture</p> <p>Animatrice : Martine GILLES, FRW</p>

Les résultats :

- Problèmes à surmonter pour le développement des circuits courts : logistique, marges des intermédiaires, pérennité / viabilité des structures (GAC, GASAP, ...), saturation du marché.
- Difficulté de créer des coopératives (production, transformation).
- Lien avec le projet de ceinture alimentaire de Charleroi-métropole via le chargé de mission du GAL.
- Problème de cohabitation avec une fonction résidentielle du territoire : dépôts de déchets le long des chemins et dans les terres cultivées, conflits de circulation sur les chemins de remembrement, manque de respect de la réglementation pour les plantations, risques d'inondation, ...
- Rendre obligatoire les MAEC (engrais verts) après des cultures céréalières et avant les cultures sarclées. Promouvoir les autres MAEC (peu utilisées).
- Proposer des SIE, surfaces à intérêt biologique. Replanter le long des rivières, y interdire les pulvérisations.
- Republier le guide de bonne entente rurale. Créer un événement associant citoyens et agriculteurs.

Le compte rendu de la consultation des agriculteurs/trices figure en annexe B.11

4.6 Synthèse des résultats de toute la phase des consultations

La phase des consultations a permis d'associer un nombre, une diversité importante de Bonsvillersois et d'ainsi, collecter une base d'informations substantielle sur la perception du territoire par ses habitants : ébauche du diagnostic partagé sous forme d'AFOM et proposition de pistes d'actions par thématiques.

La synthèse complète des résultats de la phase des consultations se trouvent en annexe B.12

Toutes ces informations ont permis à l'Auteur de PCDR de dresser le diagnostic partagé avec une série d'enjeux territoriaux, point de départ pour le travail de la CLDR et la construction de la stratégie de développement.

Le tableau ci-dessous met en évidence certains éléments clés et spécificités en fonction des différents publics rencontrés.

Publics rencontrés	Éléments clés et spécificités mis en évidence
Personnes ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est l'avenir des 22 hectares du site agricole « Terre en Rèves » ? • Il est nécessaire d'encourager le développement/maintien de la biodiversité, des prés et des paysages, le zéro pesticide • Le potentiel culturel local mérite d'être dynamisé • Les énergies renouvelables sont à développer pour les gros consommateurs (bâtiments communaux dans le centre de Frasnes) • L'avenir de l'église de Frasnes ? • Stimuler l'utilisation des lieux de rencontre et recréer du lien • Pas d'accès TEC vers la gare de Luttre • Revoir la mobilité dans les villages • Revoir la communication communale • Soutenir les producteurs locaux, les filières innovantes et les circuits courts de commercialisation
Personnel communal	<ul style="list-style-type: none"> • Stationnement difficile dans le centre de Frasnes, autour de la maison communale • La politique de rénovation énergétique des bâtiments communaux est un atout • Les écoles ont du succès et arrivent à saturation (sauf à Wayaux) • Patrimoine communal important, certains bâtiments sont encore à valoriser • Le complexe sportif est en développement mais il y a des problèmes de parking • Manque d'activités (ou d'une infrastructure) phares pour faire connaître le territoire • Pas assez de transversalité au sein des services communaux • La communication externe de la Commune est à améliorer

Aînés

- Les aînés rencontrent parfois des difficultés pour se déplacer à pied (stationnement sur les trottoirs, éclairage, trous...)
- La plupart des aînés habitent encore dans leur logement et souhaitent y rester
- Le service EPN est connu
- Manque d'activités sportives adaptées aux plus âgés

Associations

- La communication est à améliorer (entre associations, avec le public, avec la Commune)
- Les maisons de villages sont difficiles à utiliser vu leur polyvalence. Les associations souhaiteraient des lieux de stockage de matériel.
- La fin du contrat culture Pays de Geminiacum pose question. Les liens ne sont pas encore suffisamment créés avec le centre culturel de Genappe à travers le nouveau GAL du Pays des 4 Bras. Quid de la relation avec le centre culturel de Charleroi ?
- Toutes les associations ne bénéficient pas du même soutien de la Commune
- Il n'est pas toujours facile d'intégrer les nouveaux habitants dans les associations locales

Habitants de Frasnes-lez-Gosselies

- Le passage des poids lourds dans le village est un problème
- Le patrimoine communal est important, il devrait être développé. Il faudrait ouvrir le parc du château De Dobbeleer au citoyen
- L'église de Frasnes nécessite de grands travaux et pourrait devenir un lieu polyvalent
- Le bonibus assure un lien entre les villages, il pourrait éventuellement être remplacé par un plus petit véhicule. Il manque une liaison vers la gare de Luttre
- L'ancienne ligne 131 est à valoriser
- Problème de stationnement des voitures et d'excès de vitesse sur la Chaussée de Bruxelles (N5)
- Nécessité de créer des cheminements lents
- Cadre de vie agréable, rural à préserver avec des problèmes de coulées de boue à régler
- Beaucoup de demandes de construction d'appartements et de scission de maisons
- Les logements de la cité du Roux à l'abandon devraient être rénovés
- Prix de l'immobilier est élevé
- Nécessité de préserver les commerces de proximité
- La fermeture de l'usine de Caterpillar est une menace pour l'emploi et une opportunité de redéploiement économique
- Persistance de l'esprit de clocher
- Une vie associative riche
- Manque d'espaces de jeux pour les enfants

Habitants de Mellet

- Manque de haies sur les terrains communaux
- Le Tintia est un atout pour le biotope. Il est à entretenir (déchets)
- Besoin d'une liaison lente vers Gosselies pour les enfants qui vont à l'école

Habitants de Wayaux

- Vitesse excessive sur la RN567 qui traverse le village
- Il fait bon vivre aux Bons Villers
- Trop de nouvelles constructions, pas assez d'incitants pour rénover l'existant
- Problèmes de propreté publique
- Réaménager les sentiers
- Le marché local et les petits commerces, c'est un plus
- Les sentiers nécessitent davantage d'entretien (dont le chemin entre Journau et l'école de Wayaux)
- Problèmes de sécurité routière dans le village
- Problèmes de bruit (autoroute, aéroport)
- La ruralité est un atout pour le village, le cadre rural est à garder
- Le village est bien desservi par le TEC mais il manque une liaison vers la gare de Luttre
- L'aménagement de la place du village pourrait être amélioré
- Les habitants craignent l'extension de l'aéropôle
- Pas de commerces de proximité
- La maison de village doit être redynamisée
- Peu d'activités pour se rencontrer dans le village autres que l'école

Habitants de Villers-Perwin

- L'accès au recyparc est limité
- Problèmes de sécurité routière et de vitesse abusive
- Manque de liaisons en transport en commun vers Louvain-la-Neuve et les gares avoisinantes
- Problèmes de cohabitation entre agriculture intensive et vie de village
- Pas de réseau GSM à Villers-Perwin
- Commerces de proximité et circuits courts à développer
- Garder le caractère rural, ne pas urbaniser davantage
- Prix du foncier trop élevé
- Cité dortoir
- Manque de places pour l'accueil de l'enfance
- Pas de lieux de rassemblement pour les jeunes
- Associations locales très actives

Habitants de Rèves

- Village rural convivial, pas d'étalement urbain
- Manque de haies dans les champs et de zones vertes fleuries
- L'institut Ste Marie est un atout mais il génère des problèmes de stationnement
- Vitesse excessive des automobiles dans le village

**Agriculteurs et
Agricultrices**

- Chemins de remembrement utilisés par les voitures
- Manque de fréquence des passages des bus TEC (notamment le WE)
- Difficulté de cohabitation avec les chasseurs et les agriculteurs
- Problèmes de propreté publique
- Pas assez de médecins généralistes sur l'entité
- Pas assez de publicité concernant les magasins de produits locaux
- Plusieurs commerces de proximité à Rèves
- Prix du foncier élevé
- Risque de voir Rèves devenir un village dortoir
- Mauvaise qualité du réseau GSM et internet
- Manque d'aires de jeux pour les enfants
- Difficulté d'intégrer les nouveaux habitants
- Manque de salles de réception à louer
- Nombreuses associations locales
- Pas de local pour les scouts
- Communication concernant les activités associatives à améliorer
- Problèmes à surmonter pour diversifier son activité : logistique et besoin d'investissement, marge des intermédiaires, pérennité des structures partenaires, nécessité de se fédérer (coopératives)
- Agriculteurs/trices peuvent contribuer à l'amélioration de l'environnement rural en partenariat avec autres acteurs : Commune, SPW, habitants
- Problèmes de dépôts sauvages de déchets
- Inclure les agriculteurs dans les réflexions en matière de mobilité
- Possibilité de développer des projets énergétiques (biométhanisation, photovoltaïque...)

Enquête en ligne

- Le caractère rural est l'atout principal de la commune
- Le manque de sécurité pour les déplacements lents est la plus grande faiblesse
- Les 2 priorités en matière sociale : le renforcement des services aux personnes et l'amélioration du « vivre ensemble » et de la cohésion entre les habitants
- Les 2 priorités en matière économique : la promotion d'une économie circulaire et le soutien aux filières agricoles, alimentaires courtes
- Les 2 priorités en matière culturelle : l'élargissement de l'offre culturelle et l'amélioration des lieux de rencontre

5. La Commission Locale de Développement Rural



La CLDR de Les Bons Villers, organe participatif moteur de l'ODR, a été désignée par le Conseil communal le 26/06/2017 et installée le 20/09/2017.

5.1 Appel à candidatures pour la CLDR

La population a été invitée à remettre sa candidature à plusieurs reprises en vue de constituer la nouvelle CLDR :

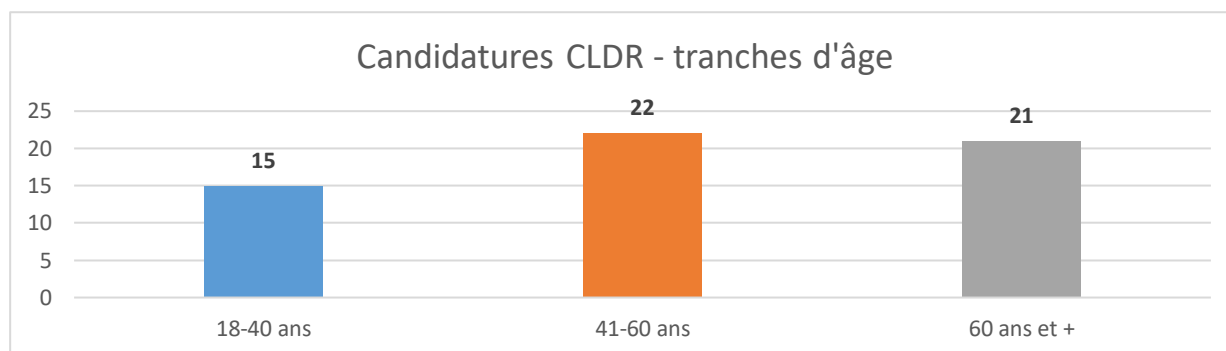
- Lors de la phase des consultations : explication de la CLDR et distribution du formulaire de candidature.
- Par diffusion publique d'un appel à candidatures dans l'édition spéciale du bulletin communal consacré à la 3^{ème} ODR, la mailing-list « PCDR » et la presse régionale.
- Via le mini site ODR accessible depuis le site internet communal.

L'appel à candidatures était ouvert depuis le mois d'avril jusqu'au 13 juin 2017. Suite à ce large appel, la Commune a reçu la candidature de 58 citoyens (non élus).

Les candidatures reçues étaient assez diversifiées et à l'image de la population. Tous les villages étaient représentés. On notera plus de candidatures venant de Frasnes, un léger déséquilibre entre les hommes et les femmes, la tranche d'âge 41-60 ans la plus représentée. Notons aussi la candidature d'un représentant de la fabrique d'église de Frasnes habitant la commune voisine.

Village	Hommes	Femmes	Total
Frasnes LG	13	7	20
Mellet	9	2	11
Wayaux	4	4	8

Villers Perwin	4	4	8
Rèves	5	5	10
Autre entité	1	0	1
Total	36	22	58



5.2 Désignation et composition de la CLDR

La Commune a choisi de désigner maximum 10 représentants du Conseil communal (quart communal), laissant de la place pour 50 citoyens au sein de la CLDR.

La composition initiale de la CLDR

Membres effectifs			Membres suppléants		
Composante citoyenne					
Nom	Prénom	Village	Nom	Prénom	Village
Bottemanne	Vincent	FLG	Busschots	Colette	FLG
Desmit	Anne-Laure	FLG	De Wandeler	Florent	FLG
Gourdin	Channa	FLG	Diet	Régine	FLG
Meuwis	Jean-Pierre	FLG	Hannaert	Jozef	FLG
Parys	Delphine	FLG	Lambert	Françoise	FLG
Plumat	Maïté	W	Linet	Joseph	FLG
Verset	Pierre-Yves	FLG	Mertens	Bernard	FLG
Walravens	Denis	FLG	Polisena	Olympia	FLG
Bayard	Mickael	M	September	Raphaël	FLG
Dessay	Marc	M	Baurain	Cédric	M
Dewez	Céline	M	Bette	Michel	M
Galloy	Philippe	M	Charles	Roger	M

Mathieu	Guy	M	Leruth	Sylvie	M
Ganty	Roland	W	Stevenne	José	M
Robberechts	Jonathan	W	Bocket	Jean-Marie	W
Theys	Marie-Claire	W	Gryspeert	Laurence	W
Jandrain	Marie	V-P	Gueur	Marie-Anne	W
Mghari	Brahim	V-P	Gréban de St Germain	Raphaël	V-P
Van Doorslaer	Bernadette	V-P	Lemaitre	Dominique	V-P
Van Goethem	Etienne	V-P	Van Mechelen	Marcelle	V-P
Degrève	Laetitia	R	Colombana	Jessy	R
Nicolas	Renaud	R	Henrard	Charles	R
Piller	Ursula	R	Piroux	Eric	R
Robert	Stéphane	R	Vanhollebeke	Bernard	R
Rochette	Martine	R	Van Looy	Sandra	R
Composante communale					
Nom	Prénom	Groupe	Nom	Prénom	Groupe
Wart	Emmanuel	MR	Allart	Jean-Jacques	MR
Corbisier-Loriau	Marie-Cécile	MR	Breton	Jérôme	MR
Barridez	Patrick	PS	Charlet	Christèle	PS
Mathelart	Anne	CDH	Vanhollebeke-Meurs	Noëlle	CDH
Megali	Henri	Ecolo	Art	Jean-Luc	CDH

La Commune a veillé à garder une réserve active de candidatures, ce qui a permis de remplacer régulièrement les membres citoyens démissionnaires (19 remplacements ont ainsi été effectués tout au long du processus d'élaboration du PCDR).

Suite aux élections communales d'octobre 2018, la composition des représentants au sein du Conseil communal a été modifiée le 21/01/2019.

La composition actuelle de la CLDR

La CLDR est présidée par le Bourgmestre, Mathieu Perin (Citoyens).

La CLDR compte 7 agriculteurs/trices.

Membres effectifs			Membres suppléants		
Composante citoyenne					
Nom	Prénom	Village	Nom	Prénom	Village
Toubeau	Florence	FLG	Busschots	Colette	FLG

Desmit	Anne-Laure	FLG	De Wandeler	Florent	FLG
Pierre	Isabelle	FLG	Diet	Régine	FLG
Meuwis	Jean-Pierre	FLG	Hannaert	Jozef	FLG
Somers	Frédéric	FLG	Lambert	Françoise	FLG
Lefèvre	Xavier	FLG	Linnet	Joseph	FLG
Verset	Pierre-Yves	FLG	Castiaux	Nathalie	FLG
Walravens	Denis	FLG	Polisena	Olympia	FLG
Bayard	Mickael	FLG	September	Raphaël	FLG
Vercauteren	Michèle	FLG	Skilbeck	René	M
Dessoy	Marc	M	Evrard	Jocelyne	M
Dewez	Céline	M	Bette	Michel	M
Galloy	Philippe	M	Charles	Roger	M
Mathieu	Guy	M	Dewez	Richard	M
Ghos	Muriel	M	Stevenne	José	M
De Busscher	Vincent	V-P	Hennecker	Jean-Luc	V-P
Goffaux	Bernard	V-P	Moroso	Jean-François	V-P
Gréban de St Germain	Raphaël	V-P	Van Mechelen	Marcelle	V-P
Plumat	Maité	W	Vandenbergh	Jean-Marie	W
Soupart	Sophie	R	Kambia-Ekim	Abiré	R
Degrève	Laetitia	R	Colombana	Jessy	R
Paulus	Philippe	R	Henrard	Charles	R
Piller	Ursula	R	Deceuninck	Stephan	R
Robert	Stéphane	R	Vanhollebeke	Bernard	R
Rochette	Martine	R	Desmedt	Emmanuelle	R
Composante communale					
Nom	Prénom	Groupe	Nom	Prénom	Groupe
Jandrain	Marie	Citoyens	Vancompernelle	Emilie	Citoyens
Allart	Jean-Jacques	Citoyens	Barridez	Patrick	PS
Meurs-Vanhollebeke	Noëlle	Citoyens	Megali	Henri	Ecolo
Loriau-Corbisier	Marie-Cécile	IC-MR	Géraldine	De Concilis	IC-MR
Breton	Jérôme	IC-MR	Wart	Emmanuel	IC-MR

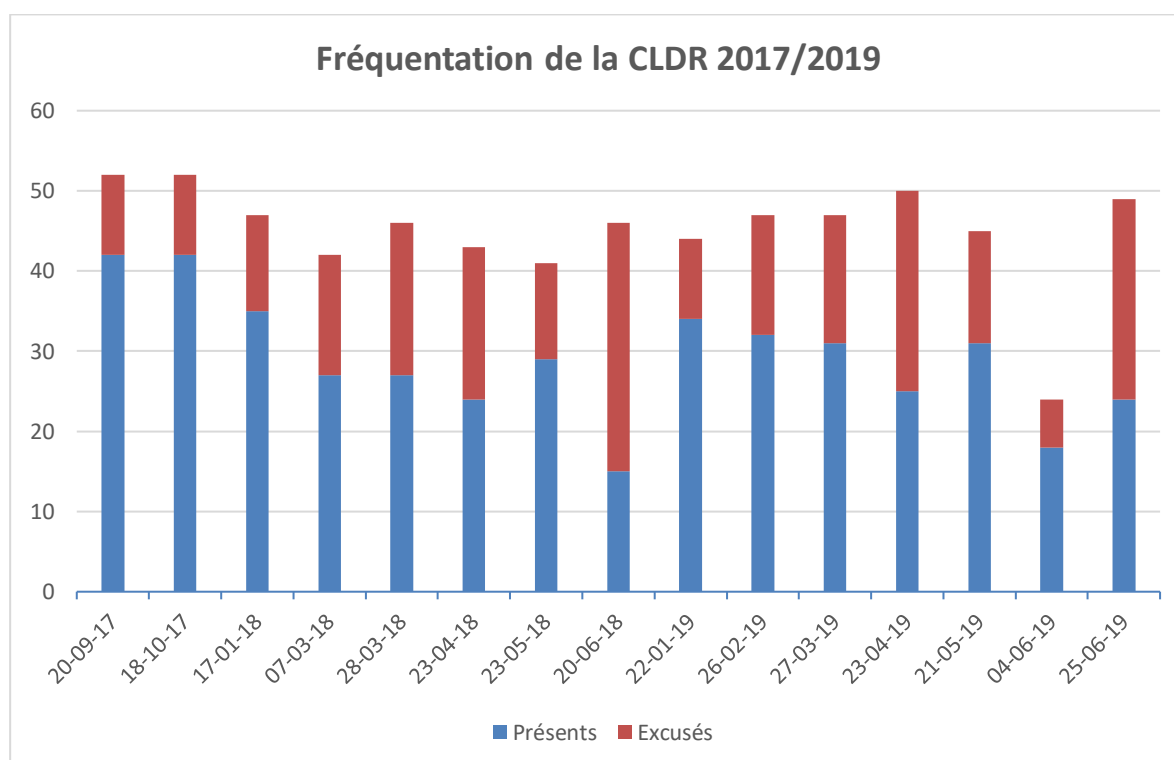
5.3 ROI de la CLDR

La CLDR a pour mission principale l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du PCDR. Elle se donne aussi pour mission d'être un relais entre la Commune et la population. Elle peut faire des propositions d'actions ou de projets en lien avec la dynamique de l'ODR. Son implication peut aller jusqu'à la réalisation effective de certains projets et actions.

A chaque réunion de la CLDR, tous les membres effectifs et suppléants sont invités à participer.

Le ROI de la CLDR est en annexe B.13.

5.4 Fréquentation de la CLDR



Durant l'élaboration du PCDR, nous constatons qu'une quarantaine de membres CLDR ont pris une part active aux travaux de la commission. La Commune a procédé régulièrement au remplacement des membres démissionnaires. Les deux appels à candidatures (2017 et 2019) ont rencontré un grand succès. Il a fallu constituer une réserve de recrutement. C'est dans cette réserve que la Commune a puisé pour remplacer les démissionnaires.

La baisse de fréquentation pour la réunion du 04/06/19 s'explique par le fait que cette réunion a été ajoutée à la demande d'une partie des membres de la CLDR qui souhaitaient un complément de réflexion pour les projets du lot 2.

5.5 Eléments de méthodologie

L'animation et le secrétariat de la CLDR sont confiés à la Fondation Rurale de Wallonie. L'ordre du jour est établi avec le président.

Le travail de la CLDR s'inscrit dans un principe de co-construction avec les différents acteurs. L'élaboration du PCDR s'est faite avec de nombreux allers et retours entre la CLDR, l'Auteur et le Collège communal, chacun faisant ses remarques, suggestions et propositions. L'Auteur veillait à

intégrer au mieux les remarques de chacun mais aussi à outiller la CLDR dans ses réflexions au moyen de chiffres, de synthèses, d'analyses, de cartes.

Des méthodes créatives ont été privilégiées afin d'atteindre l'objectif fixé pour chaque réunion, mais aussi pour offrir un cadre de travail agréable pour les membres de la CLDR.

A côté des réunions plénières, des membres de la CLDR se sont investis dans les groupes de travail ou les groupes d'action.

5.6 Réunions de la CLDR

L'élaboration du PCDR a représenté **16 réunions plénières de la CLDR** de septembre 2017 à juin 2019.

Tous les comptes rendus des réunions de la CLDR sont consultables en annexe B.14.

20/09/2017	Mise en place de la CLDR	Installation de la CLDR et présentation du diagnostic partagé
18/10/2017	Elaboration de la stratégie et sélection des projets	Validation du diagnostic partagé et des thèmes des GT, définition des lieux stratégiques
18/11/2017		Visite de terrain des lieux stratégiques et des réalisations des PCDR précédents
08/11/2017 21/11/2017 05/12/2017		<i>Groupes de travail thématiques de la CLDR ouverts aux personnes ayant participé aux consultations : lieux de rencontre, mobilité douce, patrimoine local</i>
17/01/2018		Synthèse des GT 1-2-3
23/01/2018 08/02/2018 21/02/2018		<i>Groupes de travail thématiques de la CLDR ouverts aux personnes ayant participé aux consultations : économie locale, cycle de vie, cadre de vie</i>
7/03/2018		Synthèse des GT 4-5-6
28/03/2018		Définition d'une ossature de stratégie de développement
24/04/2018		Réunion avec la CLDR de Genappe – réflexion sur des projets transcommunaux
23/05/2018		Cahier de projets - précision des intitulés et des contenus + lien avec le PAEDC
20/06/2018		Cahier de projets - précision des intitulés et des contenus + lien avec le PCDN
22/01/2019		Programmation en lots des projets et réflexion sur le site Agricoeur

26/02/2019	Rédaction des fiches-projets	Approfondissement des fiches-projets du lot 1 (I) + visite de l'atelier rural
27/03/2019		Approfondissement des fiches-projets du lot 1 (II)
23/04/2019		Approfondissement des fiches-projets du lot 1 (III)
21/05/2019		Approfondissement des fiches-projets du lot 2
04/06/2019		Validation des fiches-projets du lot 2 et validation du lot 3
25/06/2019	Validation des fiches projets du lot 1 Approbation de l'avant-projet de PCDR et d'une 1^{ère} demande de convention DR	

6. La co-construction du PCDR



En résumé, cette phase animée par la FRW, s'est déroulée de la manière suivante:

1. Validation par la CLDR du diagnostic partagé et des enjeux de développement.
2. Réflexion stratégique en groupes de travail thématiques mis en place par la CLDR.
3. bauche de la stratégie de développement avec la CLDR sur base des résultats des GT thématiques et d'une analyse de l'Auteur. Mise en relation des idées de projets avec les autres plans communaux en cours (PCS, PCDN, PAEDC) et à venir (PCM).
4. Validation de la stratégie par la CLDR et regroupement-tri-analyse des idées de projets par l'Auteur de PCDR avec la CLDR (cahier de projets).
5. Programmation dans le temps des projets par la CLDR sur base d'une coordination avec la Commune - l'Auteur de PCDR.
6. Approfondissement des projets par la CLDR sur base d'une coordination et d'une transversalité avec la Commune - l'Auteur de PCDR - le GAL Pays des 4 Bras.
7. Validation par la CLDR d'un avant-projet de PCDR et d'une demande de 1^{ère} convention DR.

6.1 Validation par la CLDR du diagnostic partagé et des enjeux de développement

Cette étape de l'élaboration du PCDR a occupé la CLDR durant trois réunions

CLDR 20/09/17	Installation CLDR et présentation diagnostic partagé
--------------------------	---

Cette première séance a permis de rappeler le cadre de fonctionnement de la CLDR et de faire connaissance.

Afin de rentrer dans le vif du sujet, le bureau Drea2m a présenté le diagnostic partagé réalisé en croisant l'analyse socio-économique et le résultat des consultations. Huit enjeux thématiques sont proposés pour le territoire bonsvillersois.

1. Mobilité
2. Economie locale
3. Urbanisme, environnement, cadre de vie
4. Patrimoine, tourisme, culture, sport, vie associative
5. Démographie, logement, vie sociale
6. Enfance, jeunesse, aînés
7. Gestion communale, communication, participation
8. Energie

Chaque enjeu thématique fait l'objet d'un tableau AFOM. Le bureau Drea2m a précisé les sujets à explorer au sein des enjeux thématiques afin d'opérationnaliser la réflexion.

Au terme de la présentation et d'un échange de questions/réponses, les membres CLDR sont invités à préciser les enjeux en écrivant leurs commentaires sur huit panneaux affichés dans la salle.

CLDR 17/10/17	Validation du diagnostic partagé et définition des thèmes de groupes de travail, inventaire des lieux stratégiques
--------------------------	---

L'objectif principal de cette rencontre pour la CLDR était de valider le diagnostic partagé et les enjeux thématiques afin d'initier la phase de réflexion stratégique en groupes de travail.

Méthodologie :

Le bureau Drea2m présente la version actualisée du diagnostic partagé intégrant les remarques faites par la CLDR lors de la séance précédente.

Le diagnostic est complété par une réflexion systémique sous forme de schéma stratégique illustrant une synthèse des interactions entre les différents thèmes du diagnostic partagé. Ce schéma met également en lumière les connexions entre les différents projets menés à l'échelle communale et supracommunale. Il est consultable en annexe B.15.

Sur base de ces différents éléments, la CLDR valide la proposition de mettre en place 6 groupes de travail thématiques qui permettront de dégager des axes de développement et des idées de projets pour le PCDR.

Groupe de travail	Thèmes à aborder (non exhaustif)
1/ Lieux de rencontre 8 novembre	Vie associative/ Culture & sport Convivialité/ Vie locale
2/ Mobilité douce 21 novembre	Déplacements lents <i>Remarque : la mobilité générale sera abordée avec le PCM (2018)</i>
3/ Patrimoine local 5 décembre	Patrimoine matériel (historique, religieux...) et immatériel Tourisme
4/ Economie locale 23 janvier	Economie circulaire, services et commerces de proximité Agriculture / Territoire agricole + alimentation <i>Remarque : l'énergie sera abordée avec Pollec III (2018)</i>
5/ Cycle de vie 8 février	Santé, service à la personne Accès au logement Vieillesse de la population
6/ Cadre de vie 21 février	Environnement & biodiversité Propreté

Image du territoire = thème transversal

Maximum 2 GT par personne

L'Auteur de PCDR a identifié des lieux stratégiques du territoire communal. Il s'agit de lieux importants, en cours de développement ou propices à accueillir des projets. Cet inventaire servira de support à la réflexion des GT. L'inventaire de ces lieux a pu être dressé à travers les différentes rencontres.

En séance les membres de la CLDR se répartissent autour de tables de travail avec les cartes topographiques des villages et hameaux et apportent leurs commentaires et avis sur les lieux stratégiques pour le PCDR.

CLDR 18/11/17	Visite de terrain
------------------	-------------------

Afin de matérialiser les principaux lieux stratégiques, les membres CLDR ont pu participer à une visite de terrain un samedi matin. Cette visite a permis de situer les projets issus des PCDR précédents. Quelques lieux visités : Frasnès et son église, le site Agricœur, le parc et château De Dobbeleer, Wayaux et sa maison de village, Mellet et sa maison multiservices.



6.2 Réflexion stratégique de la CLDR en groupes de travail thématiques

Entre novembre 2017 et février 2018, la CLDR a ouvert 6 groupes de travail sur base des enjeux identifiés suite au diagnostic partagé et au schéma stratégique.

L'objectif de ces GT était d'organiser un large « brainstorming » afin d'identifier des axes de développement et des idées de projets à mettre en œuvre sur le territoire.

Afin de drainer un public large, ce cycle de GT a été ouvert aux acteurs locaux et aux Bonvillersois intéressés de participer à la démarche : mailing ciblé, annonce sur le site internet, invitation aux commissions consultatives... Les participants ont reçu un exemplaire du diagnostic partagé.

Pour alimenter la réflexion, une série de personnes ressources locales ou extérieures ont été invitées.

Groupe de travail	Thèmes de réflexion	Personnes ressources
Lieux de rencontre	Les lieux où l'on se rencontre : au sein des villages, entre villages, la vie associative (culture, sports...)	<i>Benjamin Motte (Régie communale autonome LBV), Cécile Voglaire (Centre culturel Genappe), Laurent Periquet (coordinateur PCS)</i>
Mobilité douce	Se déplacer dans l'entité (dans et entre les village) à pied ou à vélo en sécurité	<i>Laetitia Fernandez (chargée mission mobilité GAL Pays 4 Bras), Alexandre Piérard (Drea2m)</i>
Patrimoine local	La préservation et la mise en valeur des monuments (historiques, religieux...), des traditions et du folklore local, le développement du tourisme	<i>Willy Grumiaux (fabrique d'église)</i>
Economie locale	Maintenir et développer le commerce local, l'agriculture, les circuits courts et l'activité économique dans une optique d'économie circulaire	<i>Romain Alaerts (chargé mission agriculture GAL Pays 4 Bras), Marc De Buyst et Julien Ripert (AD Delhaize de Frasnes-lez-Gosselies)</i>
Cycle de vie	Quels services offrir aux Bonvillersois depuis la crèche jusqu'à la maison de repos ? L'accès au logement et le vieillissement de la population	<i>Benjamin Motte (Régie communale autonome de LBV), Laurent Periquet (coordinateur PCS) et Tania Di Calogero (Observateur de la Santé du Hainaut)</i>
Cadre de vie	La préservation de l'environnement, le développement de la biodiversité, la propreté des espaces publics, le cadre de vie de la commune	<i>Bernard Blareau (SPW-DNF), Jean-Paul Poulain (Cellule communale Propreté et Espaces verts), Ingrid Lavendy (Service communal Environnement), Alexandre Piérard (Drea2m)</i>

Méthodologie

Chaque GT thématique a été organisé sur une base d'une seule réunion de travail traitant d'un ou plusieurs enjeux thématiques.

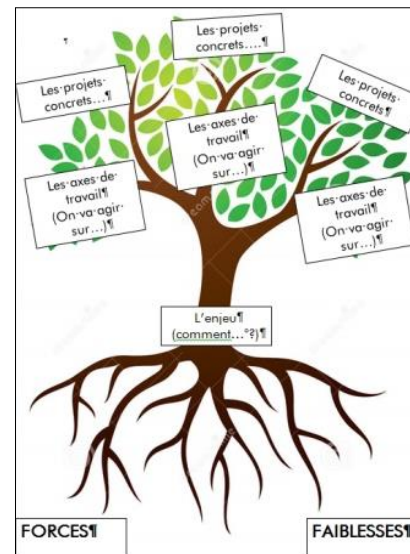
L'objectif de la réunion était, à partir des enjeux thématiques, de formuler :

- des axes de travail : la (ou les) priorité(s) que l'on se donne, ce sur quoi on va agir
- des premières idées de projets : les actions concrètes qui seront entreprises pour atteindre ce résultat.

Après un rappel du contexte de l'ODR, la FRW présente le (les) enjeu(x) à aborder lors de la réunion. Les projets et les dynamiques en cours ou à venir sont également abordés afin de fournir tous les éléments nécessaires à la réflexion du GT. Par exemple, il était indispensable que le GT mobilité sache que le lancement d'un plan de mobilité était à l'étude ou que le GT économie locale ait à l'esprit l'état d'avancement du plan CATCH pour la reconversion de l'ex-site de Caterpillar à Gosselies jouxtant la commune. Les GT disposaient également de différents documents guides : listes des lieux stratégiques, diagnostic partagé ou synthèse des idées issues des consultations.

Les participants sont ensuite répartis en sous-groupes.

Pour chaque enjeu, la CLDR et l'Auteur de PCDR ont défini des sujets à explorer prioritairement sur base du diagnostic partagé. Chaque sujet est traité séparément. Pour chacun d'entre eux, les sous-groupes reçoivent un « arbre à solutions » à compléter.



Les participants disposent d'une heure pour formuler des axes de travail (branches) et une série d'actions concrètes (feuilles) se rapportant à ceux-ci.

Après le travail en sous-groupes, un temps de mise en commun est organisé sous la forme d'une synthèse « en cascade » des arbres à solutions produits.

Groupes de travail	Participants	
	CLDR	Hors CLDR
GT Lieux de rencontre (8/11/17)	16	2
GT Mobilité douce (21/11/17)	12	3
GT Patrimoine local (5/12/17)	11	2
GT Economie locale (23/1/18)	9	2
GT Cycle de vie (8/2/18)	12	4
GT Cadre de vie (21/2/18)	15	3
Sous-total	75	16
TOTAL	91	

Résultats :

En termes de pistes d'actions pour le PCDR, les GT ont produit :

- 27 arbres thématiques à solutions proposant un total de 54 axes de travail.
- 173 idées d'actions possibles.

Les comptes rendus des GT thématiques figurent en annexe B.16.

6.3 Mise en relation des arbres à solutions avec une ébauche de stratégie

Suite à ces GT, Drea2m a effectué un tri et une analyse des propositions. La volonté étant de proposer à la CLDR une « première digestion » des idées pour faciliter ses travaux. La réflexion issue des GT a aussi permis au bureau d'études d'amender et d'adapter les enjeux de développement locaux.

Deux réunions de synthèse avec la CLDR ont été nécessaires.

CLDR 17/01/18 07/03/18	Synthèse des GT
---	------------------------

L'objectif de ces deux réunions était d'informer la commission de l'ensemble des réflexions issus des GT et d'obtenir un premier avis (préférences) sur les pistes d'actions. La réunion du 17 janvier était consacrée aux GT lieux de rencontre, mobilité douce et patrimoine local. Celle du 3 mars abordait les GT économie locale, cadre de vie et cycle de vie.

Méthodologie :

1. **Apports de l'Auteur.** Drea2m a présenté une analyse des propositions des GT en distinguant les « axes forts » (ayant donné lieu à de nombreuses idées) des autres axes. Cette analyse a mis en lien les propositions des GT avec les dynamiques en cours (Groupe d'Action Local du Pays des 4 Bras, Plan de Cohésion Sociale, Plan Communal de Développement de la Nature etc.). Ce travail l'a amené à formuler une ébauche de stratégie PCDR (axes – objectifs). Enfin, il a livré certaines impressions / recommandations par rapport à chaque enjeu ainsi que par rapport à la prise en compte de l'enjeu transversal « image du territoire » et du développement durable dans les réflexions.
2. **Réaction de la CLDR.** La synthèse de chaque GT était affichée sous forme de posters dans la salle de réunion.

Trois possibilités :

 - Pointer les 2 idées d'actions qui semblent les plus intéressantes par GT.
 - Préciser l'une ou l'autre proposition.
 - Proposer une nouvelle idée.

Résultats (cfr. Annexe B.17) :

Cette synthèse des GT a permis d'effectuer un tri des idées et d'amorcer la sélection des projets. Ces résultats ont facilité la constitution d'une « base de travail » pour la construction de la stratégie de développement.

Différentes propositions des GT ne nécessitant pas de demande de financements spécifiques, la CLDR a décidé lors de ces deux séances de lancer trois Groupes d'Action (GA) pour initier différents projets qui lui tenaient à cœur : passeurs de mémoire, communication associative et guide de bonne entente rurale.

6.4 Construction d'une stratégie de développement

Sur base des travaux de la CLDR et d'une réunion de coordination Commune-DGO3-Auteur-FRW le 21/03/18, Drea²m a produit une ossature de stratégie globale de développement et une liste d'idées de projets exploitables pour le PCDR. Les objectifs de cette séance de la CLDR étaient de présenter l'ossature de stratégie de développement pour validation et de travailler la liste des projets pour le PCDR.

CLDR 28/03/18	Définition d'une ossature de stratégie de développement
--------------------------------	--

Methodologie :

1. Validation de **l'ossature de stratégie de développement**
 - Présentation par l'Auteur Drea2m d'une proposition de stratégie globale de développement tenant compte des remarques de la CLDR et de la Commune
 - Débat en plénière
2. **Liste d'idées de projets.** Drea2m a réalisé une deuxième synthèse des idées sous forme de trois listes :
 - **Liste verte** : idées potentiellement exploitables pour le PCDR
 - **Liste orange** : idées intéressantes mais à mettre en œuvre par d'autres dynamiques (PCDN, PCS, GAL, PCM...)
 - **Liste rouge** : projets hors champ du PCDR
3. **Réactions de la CLDR.** Les membres sont répartis en sous-groupes afin d'examiner les listes d'idées. Il était possible de « repêcher » les idées orange, voire rouge. Toutefois une justification était demandée lors de la mise en commun.

Résultats :

La CLDR a validé la proposition de stratégie (voir ci-dessous).

La CLDR a débattu des propositions de « repêchage » en séance plénière. La liste verte de projets (moyennant certaines modifications demandées par la CLDR) est validée comme base de travail pour élaborer les fiches-projets du PCDR.

Le travail en sous-groupes a permis à la CLDR d'identifier, de pointer les idées de projets qu'elle juge prioritaire.

OBJECTIFS PAR AXE

DÉFI TRANSVERSAL : IDENTITÉ COMMUNALE ET COMMUNICATION

Axe 1 – Economie agricole et solidaire	Axe 2 – Cadre de vie	Axe 3 – Transition énergétique	Axe 4 – Cohésion sociale	Axe 5 – Mobilité douce
<i>Etre une commune agricole qui s'ancre durablement dans une économie circulaire et qui participe à l'approvisionnement des villes périphériques</i>	<i>Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles</i>	<i>Etre une commune qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et qui agit pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique</i>	<i>Etre une commune pour tous veillant au bien-être social</i>	<i>Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture</i>
<ol style="list-style-type: none"> 1 Encourager les économies solidaires, sociales et circulaires 2 Donner une visibilité aux agriculteurs et aux productions locales 3 Développer une agriculture innovante tournée vers l'avenir 4 Mettre en valeur les commerces et services existants 5 Soutenir les circuits courts 6 Se nourrir durablement 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Faire connaître, valoriser et développer la biodiversité et le paysage 2 Connaître et faire connaître le patrimoine historique et culturel de la commune 3 Valoriser le patrimoine foncier par son réaménagement et sa réaffectation innovante 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux, de l'éclairage public, des véhicules communaux (réduction des consommations) 2 Sensibiliser les acteurs du territoire aux efforts de gestion énergétique 3 Recourir aux énergies renouvelables 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Développer et aménager des lieux de rencontre dans chaque village tout en valorisant les lieux existants 2 Utiliser les technologies digitales comme facilitateur de communication 3 Soutenir et développer la vie associative et culturelle locale 4 Favoriser les activités intergénérationnelles et solidaires 5 Maintenir des jeunes dans la commune 6 Eviter l'isolement des personnes 7 Permettre aux personnes âgées de bien vieillir dans la commune 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Poursuivre les aménagements pour développer un réseau lent efficace, attractif (inter- et intra-village) 2 Sensibiliser, éduquer et promouvoir des modes de déplacements alternatifs 3 Sécuriser les déplacements notamment pour l'accès aux écoles



6.5. Choix et programmation des projets

6.5.1 Première étape : définition de la liste de base de projets pour le PCDR

CLDR 23/04/18	Réunion avec la CLDR de Genappe – réflexion sur les projets transcommunaux
--------------------------------	---

La Commune de Genappe mène une ODR et est partie prenante du GAL du Pays des 4 Bras. Il était opportun que les deux CLDR se rencontrent et identifient des possibilités de projets transcommunaux. Cet échange a eu lieu le 23 avril 2018. Six représentants de la Commune de Genappe avait fait le déplacement.

Méthodologie :

1. Présentation synthétique du PCDR de Genappe (approuvé par le Gouvernement wallon en décembre 2017)
2. Présentation des projets menés par le GAL Pays des 4 Bras, des options en cours d'étude pour le 3^{ème} PCDR des Bons Villers et des possibilités de financement des projets transcommunaux par la politique du développement rural.
3. Réflexion en sous-groupes suivant les 5 axes de la stratégie du 3^{ème} PCDR des Bons Villers :

1. Economie agricole et solidaire
 2. Cadre de vie
 3. Transition énergétique
 4. Cohésion sociale
 5. Mobilité douce
4. Mise en commun des propositions

Résultats :

Les deux CLDR ont identifié différents points de convergence qui pourraient donner lieu à des fiches projets à inscrire dans le PCDR des Bons Villers, être portées dans le cadre du GAL ou développées dans le cadre d'autres dynamiques.

Au-delà des projets, la rencontre des deux commissions a permis aux membres de se rencontrer et d'échanger pour créer davantage de liens entre les deux communes.

CLDR 23/05/18 20/06/18	Le cahier de projets
---	-----------------------------

L'objectif de cette réunion de la CLDR était de valider le cahier de projets.

En préambule à cette réunion, la FRW avait rencontré la plateforme interservices communale le 16/05/18 afin de faire état des réflexions de la CLDR (stratégie de développement, cahier de projets et idées de projets à rediriger vers d'autres plans communaux). Cette rencontre a permis d'identifier les éléments techniques à injecter dans la réflexion concernant le contenu des projets.

Les membres de la CLDR avaient reçu préalablement par courrier **le cahier de projets** (rédigé par le Bureau Drea²m) reprenant **41 propositions de projets** retenues pour le PCDR et les présentant sous forme de fiches d'identité (lien avec la stratégie, impacts sur la stratégie, contraintes, échelle de budget, localisation, partenaires, description du projet, ...).

Numéro du projet →

Lien entre le projet et la stratégie →

Idées d'actions issues des Groupes de Travail →

Projet n°16 :

Titre provisoire : *Valoriser les déchets localement : repair² café / ressourcerie*

Commune de Les Bons Villers

Lien avec la stratégie :

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€
Contraintes : ++

• **Description / grandes options du projet :**

- Créer un lieu de convivialité permettant un échange de connaissance
- Soutient à l'économie sociale et solidaire
- Viabilité repose sur l'apport volontaire et l'accès au parc à conteneurs de Rèves (ex. bennes spécifiques aux déchets ré-employables pourraient être mises en place dans les déchetteries, avec un personnel chargé de l'accueil et de l'orientation des personnes, ainsi que du tri)
- Convention à mettre en place avec Tibi et les éco-organismes
- Accompagner par des mesures contraignantes : augmenter le taux de réemploi visé ou appliquer un taux de TVA plus faible (5,5% au lieu de 20%) pour les produits issus du réemploi
- *Valorisation par d'autres moyens : biométhanisation, incitation au compostage individuel ou collectif ?*

• **Localisation :** Rèves

• **Partenaires potentiels :** Tibi (ICDI), parc à conteneurs de Rèves, ressourcerie du Val de Sambre, GAL, CSE

← **Intitulé du projet**

← **Informations sur le projet**

Méthodologie :

- Présentation du cahier de projets par le bureau Drea2m sur base des travaux de la CLDR.
- Discussion en plénière et validation par la CLDR du cahier de projets.
- Approfondissement des projets.

Le travail en séance visait à préciser l'intitulé et le contenu de projets pour donner une idée plus précise de l'orientation qu'ils pourraient prendre (localisations, pistes d'actions complémentaires, partenaires éventuels).

La CLDR a consacré deux réunions au cahier de projets au cours desquels les participants étaient répartis en sous-groupes. Durant un temps limité, ils étaient invités à examiner les projets, à les commenter et à les amender.

Résultats :

Ces 2 réunions de CLDR ont permis de préciser une base de 41 intitulés de projets prioritaires ouvrant la voie à une programmation par lots.

Liste des 41 intitulés de projets du cahier de projets

N° de projet	Intitulé de projet
1	Centre de formation «Terre en Rêves»
2	Créer un hall relais
3	Développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux
4	Organiser des évènements producteurs/consommateurs
5	Diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux
6	Créer une association de commerçants
7	Développer l'accès aux commerces de la N5 depuis le centre de Frasnes
8	Accroître les échanges commerciaux et de services au niveau local
9	Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune
10	Créer un espace de coworking, centre de services
11	Améliorer l'efficience de l'éclairage public
12	Renouveler la flotte de véhicules communale par des véhicules plus propres
13	Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants
14	Informers les citoyens et les acteurs locaux sur les mesures d'économie d'énergie
15	Favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie
16	Valoriser les déchets localement : Repaircafé / Ressourcerie
17	Sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets
18	Innover et adapter en termes de logements

19	Réaménager la cité administrative
20	Reconvertir partiellement l'église de Frasnes
21	Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature
22	Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique
23	Créer un groupe et des activités « passeurs de mémoire »
24	Créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire
25	Mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, lieux à leur disposition
26	Structurer l'offre culturelle et associative
27	Aménager le parc de Dobbeleer
28	Mieux exploiter les maisons de village
29	Développer des plaines de jeux proches des centres de villages
30	Aménager des endroits où les aînés peuvent s'arrêter
31	Créer des événements fédérateurs/des festivités
32	Créer un réseau de solidarité
33	Instaurer un service de garde malade pour tous
34	Créer une bricothèque
35	École des devoirs et rencontres intergénérationnelles
36	Sécurisation des déplacements lents par des dispositifs innovants
37	Poursuivre l'aménagement du réseau lent
38	Promouvoir l'autopartage et le covoiturage
39	Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz
40	Développer des liaisons lentes autour des écoles
41	Créer un système de rang scolaire

Le cahier de projets figure en annexe B.18.

6.5.2 Seconde étape : la programmation des projets dans le temps

La programmation des projets en 3 lots s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Réunion de coordination avec le nouveau Collège communal pour valider la stratégie et intégrer les orientations de la nouvelle déclaration de politique communale.
- Présentation par l'Auteur d'une proposition de programmation des projets dans le temps.
- Adaptation de la programmation suite à l'avis de la CLDR.
- Ajustement de la programmation durant la phase d'écriture des fiches projets avec la CLDR.

CLDR 22/01/19	Programmation des projets dans le temps
--------------------------------	--

L'objectif de cette réunion était de relancer le processus d'élaboration du PCDR suite à la pause électorale et d'enclencher le travail de programmation des fiches projets en lots.

Cette réunion de la CLDR a aussi été l'occasion de mener une réflexion sur le devenir d'Agricœur, projet issu du 2^{ème} PCDR.

Méthodologie :

1. Présentation de la proposition de programmation

Préalablement à la réunion, les membres de la CLDR avaient reçu une proposition de programmation dans le temps. La proposition de programmation de l'auteur était le fruit d'une réflexion menée sur base du cahier de projets réalisé par la CLDR. Elle a également intégré différents éléments issus de rencontres avec les services communaux et le nouveau Collège communal.

En séance, l'Auteur Drea2m a expliqué la restructuration des projets (fusions, ajouts, suppressions) à partir du cahier de projets validé par la CLDR. Cela a abouti à une proposition de 31 fiches-projets réparties en 3 lots. La programmation est établie en tenant compte de plusieurs éléments : la maturité des projets, la maîtrise des projets (qui porte le projet ? partenaires possibles...), l'équilibre des thématiques, l'avis de la CLDR, les opportunités de réalisation, les budgets disponibles, le coût des projets, ...

2. Avis de la CLDR

Suite à la présentation de l'Auteur, les membres CLDR ont eu l'occasion de remettre un avis sur la programmation. Cette remise d'avis s'est faite individuellement. Chaque membre a reçu un document de travail pour l'aider dans sa réflexion à domicile.

Méthodologie proposée pour le travail individuel

- Parcourir la programmation proposée
- Vérifier si les projets du lot 1 remplissent bien toutes les conditions pour une mise en œuvre à court terme
 - Le porteur de projet est identifié
 - Le projet est précis
 - La localisation est connue
 - Pas de contraintes « bloquantes »
- Vérifier que les lots sont équilibrés
 - Equilibre des thèmes
 - Equilibre budgétaire entre les lots
 - Notion d'urgence
- Proposer des modifications (si nécessaire) et les argumenter

Résultats :

7 membres ont fait des remarques sur la programmation proposée.

Programmation	Fiche projet	Proposition modification
Lot 1	Création d'un lieu de convivialité intergénérationnel au complexe sportif (plaine de jeux)	Projet pas précis → Lot 2
	Créer un lieu d'activité citoyenne, intergénérationnel et de service	Projet pas précis → Lot 2
	Aménager le parc de Dobbeleer	A réaliser en parallèle avec les projets liés au complexe sportif afin qu'il n'y ait pas de redondance → Lot 2
Lot 2	Maison de village avec une salle de grande capacité	Si abandon Agricœur → Lot 1
	Développer un système de rang scolaire	Projet peu couteux → Lot 1
	Création d'un lieu d'hébergement des mouvements de jeunesse à Rèves sur le site de l'Institut Sainte Marie	Projet peu couteux → Lot 1
Lot 3	Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune et créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire	Forte demande pour hébergement → Lot 1 Parcours thématiques → Lot 1
	Aménager la liaison cyclable vers le Collège de Rèves (via Cadeau - recyparc)	Top priorité → Lot 1 ou Lot 2
	Sécurisation des abords des lieux fréquentés	Top priorité // avec PCM → Lot 1 ou lot 2
	Reconvertir partiellement l'église de Frasnes	Si urgence → Lot 1

+ Promouvoir des pratiques culturelles telles que la réintroduction de bocages, la limitation des engrais et pesticides, la rotation des cultures → Proposition projet en Lot 1 à travailler avec **GT Biodiversité**

+ Développer la **mobilité lente** → Proposition projet à travailler avec **GT Cheminements lents**

+ Améliorer la **gestion des maisons de village** → Passage lot 0 ? car création commission communale associations

6.6 Rédaction des fiches projets

Pour cette phase de travail, une première version des fiches projets réalisées par l'Auteur a servi de base de travail à la CLDR. Les fiches projets des lots 2 et 3 devant être moins approfondies, les réflexions en CLDR ont été mises en priorité sur les fiches projets du lot 1. Toutefois la CLDR a souhaité l'organisation d'une séance supplémentaire afin de bien s'approprier les fiches projets du lot 2.

Cette phase de rédaction des fiches projets s'est faite selon le planning général suivant :

- **08/01/19** : réunion de coordination Collège – Drea2m - FRW- DGO3 : avis sur première version de fiches projets du lot 1 à soumettre à la CLDR.
- **19/02/19** : réunion de coordination Collège – Drea2m - FRW
- **14/03/19** : GT Biodiversité
- **21/03/19** : GT cheminements lents
- **26/02/19** : CLDR – Approfondissement d'une première série de 4 fiches projets du lot 1
- **27/03/19** : CLDR – Approfondissement d'une première série de 4 fiches projets du lot 1
- **23/04/19** : CLDR – Approfondissement d'une première série de 3 fiches projets du lot 1
- **07/05/19** : réunion de coordination Collège – Drea2m - FRW
- **21/05/19** : CLDR – Approfondissement des fiches projets du lot 2 et 3
- **28/05/19** : réunion de coordination Collège – Drea2m - FRW
- **04/06/19** : CLDR – Approfondissement des fiches projets du lot 2 et 3 (suite)

- **25/06/19** : CLDR – Approbation de l’avant-projet de PCDR et choix de la première demande de convention
- **02/07/19** : réunion de coordination Collège – DGO3 - FRW pour finaliser la rédaction du projet de PCDR en vue de sa présentation au Conseil communal.

Lors de cette phase de rédaction des fiches-projets, des ajustements ont dû être faits pour la répartition en lots des projets.

6.6.1 Groupes de travail fiches projets

Dans la phase de rédaction des fiches projets, la CLDR a souhaité mettre sur pied deux groupes de travail pour approfondir des projets qui nécessitaient d’être précisés. Les participants à ces GT étaient les membres CLDR intéressés, les personnes en attente d’intégrer la CLDR intéressées et certaines personnes ressources.

Les synthèses de ces GT se trouvent en annexe B.19.

14/03/19 – GT biodiversité (16 participants)

Quatre personnes ressources avaient été invitées pour ce GT :

- Piere-Yves Bontemps (Natagriwal)
- Alexis Caufriez (Contrat de Rivière Sambre)
- Sarah Cristofali (Faune et Biotope)
- Ingrid Lavendy (conseillère en environnement communale)

21/03/19 – GT cheminements lents (17 participants)

Trois personnes ressources ont été invitées à ce GT :

- Thomas Fages (bureau d’études Drea2m)
- Mireille Braun (conseillère en mobilité communale)
- Ingrid Lavendy (conseillère en environnement communale)



GT Cheminements lents

6.6.2 Analyse des fiches projets du lot 1 en CLDR

CLDR 26/02/19 27/03/19 23/04/19	Les fiches-projets du lot 1
--	------------------------------------

Réunions	Fiches-projets traitées
26/02/19	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement du parc De Dobbeleer - Création d’un espace intergénérationnel de convivialité au complexe sportif - Développer les liaisons lentes depuis la N5 vers le centre de Frasnes - Création d’un lieu citoyen d’activités intergénérationnelles et de services
27/03/19	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine populaire - Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique - Valoriser les chemins et sentiers qui font découvrir la nature - Créer une plateforme locale de volontariat – échange de services

23/04/19	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la communication communale et mettre en avant les atouts du territoire - Valoriser les déchets localement et sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets - Créer des évènements fédérateurs
----------	---

Méthodologie :

- Pour que les membres de la CLDR puissent préparer la réunion, les propositions de contenu pour les fiches-projets réalisées par l’Auteur leur ont été envoyées quelques jours à l’avance.
- En séance, l’Auteur présente le contenu des fiches-projets à examiner. Les membres peuvent poser des questions d’éclaircissement et donner un premier avis.
- Les membres de la CLDR qui le souhaitent sont invités à approfondir leur analyse de fiches-projets en passant aux différentes tables de travail. Un animateur prend note des remarques. La CLDR est invitée à se positionner principalement sur l’orientation générale donnée au projet.

Résultats :

- Les avis de la CLDR ont permis à l’Auteur de réaliser la version finale des fiches-projets du lot 1. Cela a aussi permis de préciser certains intitulés de fiches-projets.
- Les discussions avec la CLDR ont amené la programmation des fiches-projets à évoluer. Vu leur état d’avancement, il a été proposé que les fiches projets « Renforcer la communication communale et mettre en avant les atouts du territoire » et « Valoriser les déchets localement et sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets » passent en lot 0.

6.6.3 Analyse des fiches projets des lots 2 et 3 en CLDR

CLDR 21/05/19 04/06/19	Les fiches-projets des lots 2 et 3
---	---

Le travail sur les fiches-projets des lot 2 et 3 s’est étalé sur deux réunions. La deuxième n’était pas prévue initialement. A la demande d’une partie de la CLDR, la Commune l’a programmée afin que l’on puisse débattre en profondeur, notamment sur des opportunités de localisation de certains projets.

Méthodologie :

- Présentation en séance plénière des fiches-projets des lots 2 et 3

- Examen des fiches projets du lot 2 de manière individuelle (uniquement pour la réunion du 21/05/19). Les fiches-projets étaient imprimées en format A3. Chaque participant à la réunion avait le loisir de signaler des éléments manquants à la fiche-projet, en les notant sur des post-it à coller sur les fiches.



Echanges concernant les fiches projets des lots 2 et 3

- Dans un second temps, réflexion commune sur les opportunités de localisation et sur les priorités de fiches-projets du lot 2.

Résultats :

- Les fiches-projets du lot 2 ont été débattues et une série de remarques apportées en vue de leur finalisation. Elles ont été validées lors de la 2^{ème} réunion.
- Les fiches-projets du lot 3 n'ont pas suscité de remarques et ont été validées.

6.7 Validation de l'avant-projet de PCDR

CLDR 25/06/19	Approbation de l'avant-projet de PCDR Choix de la première demande de convention
--------------------------------	---

Lors de la dernière réunion avant l'été, la CLDR a approuvé à l'unanimité des membres présents l'avant-projet du PCDR à proposer au Conseil communal.

Lors de cette réunion, les projets susceptibles de faire l'objet d'une demande de convention DR ont été identifiés et la CLDR a fait une proposition de première demande pour l'aménagement du parc de Dobbeleer.

La CLDR a aussi fêté l'aboutissement d'un travail de deux ans par l'organisation d'une auberge espagnole.



Approbation de l'avant-projet de PCDR dans une ambiance conviviale

7. Les groupes actions de la CLDR

En parallèle à l'élaboration du PCDR, la CLDR a souhaité lancer trois groupes actions répondant à certaines préoccupations identifiées lors des consultations.

7.1 Les passeurs de mémoire

Le groupe des passeurs de mémoire travaille à la mise en valeur du patrimoine local pour préserver l'héritage du passé pour les générations futures. Une première action les a amenés à réaliser une présentation de l'histoire du château de Dobbeleer à l'occasion des journées du patrimoine en 2018. Ils travaillent également sur un parcours de l'entité pour découvrir les histoires qui se cachent derrière le nom des arrêts de bus.

7.2 Communication associative

De manière unanime, les consultations ont mis en avant la nécessité de développer la communication vers et entre les différentes associations du territoire. Face à ce constat, un GA s'est constitué. Il a pris en charge la mise à jour du listing des associations, la création d'un calendrier des activités et l'organisation d'une première rencontre des associations le 31 mai 2018. Le nouveau Collège communal a créé un échevinat des associations et un groupe de travail est officiellement consacré aux associations.

La Commune de Les Bons Villers et le groupe action « communication associative » ont le plaisir de vous convier à la 1ere rencontre des associations et de tous ceux qui bougent à Les Bons Villers

'Les Zapéroliens'
Un moment d'échange dans une ambiance conviviale

Jeudi 31 mai à 18h30
 Centre sportif- Frasnes-lez-Gosselies



Renseignements: delphine.deblaer@lesbonsvillers.be – 071/85.81.12

Invitation à la rencontre des associations

7.3 Guide de bonne entente rurale

Lors de la deuxième opération de développement rural, la CLDR avait piloté la création et la diffusion d'un guide de bonne entente rurale. Ce guide avait pour vocation de rappeler les réalités de la vie à la campagne et d'inviter au dialogue les anciens et nouveaux habitants. En 2018, un petit groupe de la nouvelle CLDR s'est réuni afin de mettre à jour ce guide pour qu'il puisse être à nouveau distribué dans les boîtes aux lettres des Bons Villers.

8. La communication de l'ODR auprès de la population

Une attention particulière a été portée à la communication au moment des étapes principales de l'élaboration du PCDR afin d'y associer les habitants des Bons Villers. La communication s'est faite en utilisant les différents médias disponibles. Une conférence de presse a eu lieu le 13 avril 2017 pour annoncer le lancement de la nouvelle ODR.

Le bulletin communal

Des articles ont régulièrement pu y être diffusés à des moments clés de l'élaboration. Une édition spéciale du bulletin communal en avril 2017 était entièrement consacrée à l'ODR pour le lancement du processus participatif (consultation de la population, appel à candidature CLDR). Par après, plusieurs articles consacrés à l'ODR sont parus dans le bulletin communal.

Le site internet lbv2030

Le site www.lbv2030.com a vu le jour à l'occasion du lancement de la nouvelle ODR. Il est accessible en direct ou via un lien sur la page internet communal. Ce mini-site géré par la FRW pour la Commune comprend toutes les informations en lien avec l'ODR (pv réunions de consultations, décret, vidéos des précédentes réalisations...). Une page accessible uniquement aux membres CLDR reprend tous les pv de la commission.

Groupe facebook Les Bons Villers § Nous

Afin de toucher un maximum de Bons Villersois, les informations importantes ont également été diffusées via le groupe facebook « Les Bons Villers et Nous ». Cette page est gérée par une personne privée qui est devenue membre de la CLDR. Plus de 3.500 personnes sont membres du groupe.

Réunion d'information citoyenne

Une réunion d'information a lieu en octobre 2019 pour présenter le projet de PCDR à l'ensemble de la population.

9. Annexes

- B.1 Délibérations communales
- B.2 Elaboration du PCDR : chronologie détaillée
- B.3 Bilan 2^{ème} ODR par la CLDR et la CCATM
- B.4 Canevas d’entretien des interviews personnes-ressources
- B.5 Synthèse des interviews de personnes ressources
- B.6 Rencontre du Conseil consultatif communal de aînés (CCCA)
- B.7 Synthèse des résultats de l’enquête en ligne
- B.8 PV de la consultation des associations
- B.9 PV de la consultation du personnel communal
- B.10 PV des consultations villageoises (mai 2017)
- B.11 PV de la consultation des agriculteurs et agricultrices
- B.12 Synthèse de toute la phase des consultations
- B.13 ROI de la CLDR
- B.14 PV 16 réunions CLDR
- B.15 Schéma systémique stratégique
- B.16 PV des GT thématiques
- B.17 Idées de projets Préférences de la CLDR
- B.18 Cahier de projets
- B.19 PV des GT fiches projets
- B.20 Supports de communication